

Commission Locale de l'Eau du SAGE Ouest-Cornouaille

Avis N°012026

Portant sur le projet de dragage des ports de Loctudy et de Lesconil

CONTEXTE

Respectivement situés dans l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé et en rive droite à la sortie de l'estuaire du Ster, les ports de plaisance et de pêche de Loctudy et de Lesconil sont sensibles à l'envasement / ensablement.

Les dernières opérations de dragage datant de 2013-2014, le syndicat mixte des ports de Cornouaille (SMPC) et la commune de Loctudy portent un projet de dragage afin de maintenir la navigabilité des ports de Loctudy et de Lesconil.

Pour les ports de Loctudy, l'analyse des scénarios, à savoir :

- dragage hydraulique avec dispersion des sédiments dans le chenal
- dragage mécanique avec immersion des sédiments en mer
- gestion à terre des sédiments dragués

a conduit à retenir le scénario de dragage mécanique avec immersion des sédiments en mer (en raison de leur qualité : 1.1 % des sédiments seront déshydratés et stockés à terre).

Pour le port de Lesconil, l'analyse des scénarios, à savoir :

- valorisation
- tout immersion
- immersion et confortement de plage
- immersion et stockage à terre
- tout stockage à terre

a conduit à retenir le scénario « tout immersion » (le pétitionnaire cherchera cependant à expérimenter le confortement de plage avec les sédiments sableux).

Au regard de la réglementation, le projet relève des procédures « loi sur l'eau » (IOTA) – autorisation environnementale avec évaluation environnementale et est soumis à une procédure de consultation du public – régime de l'enquête public.

Dans le cadre de la consultation lancée le 9 avril 2026, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Ouest-Cornouaille dispose du dossier de demande d'autorisation environnementale relative au projet de dragage des ports de Loctudy et de Lesconil, afin d'émettre un avis dans un délai de 45 jours.

CARACTERISTIQUES DU PROJET

→ Dragage des sédiments :

	Ports de Loctudy	Port de Lesconil
Volumes à prélever	<ul style="list-style-type: none"> → Phase 1 (sept 2027- mars 2028) : 100 000 m3 de sédiments vaseux immergeables → Phase 2 (2028 au plus tôt) : 1 100 m3 de sédiments vaseux non immergeables → Phase 3 : (2032-2033 et 2037-2038) : 35 000 à 45 000 m3 par opération 	<ul style="list-style-type: none"> → Phase 1 (2027- 2028) : 12 500 m3 de sédiments majoritairement vaseux immergeables → Phase 2 : (2037-2038) : 12 500 m3
Technique de dragage	<ul style="list-style-type: none"> → Phase 1 (sept 2027- mars 2028) : Dragage mécanique → Phase 2 (2028 au plutôt) : Dragage hydraulique + déshydratation → Phase 3 : (2032-2033 et 2037-2038) : Dragage mécanique 	Dragage mécanique
Période	<ul style="list-style-type: none"> → Port de plaisance : Pleine mer -1H à pleine mer + 4H → Port de pêche : Pleine mer -4H à pleine mer -1H 	Non précisé

→ Destination des sédiments :

	Ports de Loctudy	Port de Lesconil
Destination	<ul style="list-style-type: none"> → Phase 1 et 3 : Immersion sur fond de vase au sud-ouest des Glénan (96 à 98 m de profondeur) (zone située à 17,2 km de Lesconil et à 22,3 km de Loctudy) → Phase 2 : Centre de stockage de Ty-Coq (Combrit – SAGE Odet) (propriété du SMPC) ou autre voie de valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> → Phase 1 : Immersion sur fond de vase au sud-ouest des Glénan (zone située à 17,2 km de Lesconil et à 22,3 km de Loctudy). Possible expérimentation de confortement de la plage des Sables-blancs (5 500 m3 de sédiments sableux)
Technique	<ul style="list-style-type: none"> → Phase 1 et 3 : Deux rotations par jour, 7 jours sur 7, avec un chaland de 500 m3 → Phase 2 : Non précisé 	<ul style="list-style-type: none"> → Phase 1 : Deux rotations par jour avec un chaland de 500 m3 Procédé non précisé pour le rechargement de plage

ENJEUX ASSOCIES AU PROJET

→ Le bon état des masses d'eau :

		Etat écologique		Etat chimique		Etat quantitatif
Code	Nom	Etat	Pressions	Etat	Pressions	Etat
FRGT14	Estuaire rivière de Pont-l'Abbé	Médiocre	Nitrates (Algues vertes)	Mauvais	Micropolluants	
FRGC29	Baie de Concarneau	Moyen	Nitrates (Algues vertes)	Mauvais	Micropolluants	
FRGC28	Concarneau large	Bon	/	Bon	/	

→ La qualité sanitaire des zones conchylicoles :

Code	Nom	Coquillages de groupe 2 (fouisseurs)	Coquillages de groupe 3 (filtreurs)
29.07.050	Anse du Pouldon	B Risque de dégradation du classement en C en 2026	A Risque de dégradation du classement en B en 2026
29.07.040	Pont l'Abbé aval	C	B
29.07.010	Eau profonde Guilvinec, Bénodet, Glénan	A	A

En raison de la dégradation de la qualité du classement sanitaire de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, OUESCO et les services de l'Etat portent un projet de mise en place d'une Zone A Enjeu Sanitaire (ZAES).

→ La qualité sanitaire des zones de baignade :

Nom	Classement
Teven (Ile-Tudy)	Bon
Grande plage (Ile-Tudy)	Excellent
Langoz (Loctudy)	Excellent
Kervilzic (Loctudy)	Excellent
Sables-blancs (Loctudy)	Excellent
Quatre vents (Lesconil)	Excellent

→ La qualité des milieux aquatiques :

- L'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé comprend des herbiers de zostères (habitat naturel d'intérêt communautaire sensible à la turbidité et au recouvrement sédimentaire)
- L'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé constitue un axe de migration pour plusieurs espèces de poissons migrateurs, notamment l'anguille européenne et la truite de mer.

MESURES « EVITER, RÉDUIRE, COMPENSER » (ERC) DU PROJET

	Ports de Loctudy	Port de Lesconil
Eviter	→ Evitement de la pleine saison de la pêche à la langoustine	
Réduire	→ Mise en place d'un rideau anti-MES autour de la drague hydraulique → Définition de casier au sein de la zone de clapage pour favoriser l'étalement des sédiments → Définition de période de dragage en fonction de la marée : PM-1h à PM+4h dans le port de plaisance, PM-4h à PM-1h pour le port de pêche → Mise en place de grilles à macrodéchets sur la barge → Mesures antipollution : rideau antipollution et aspiration des hydrocarbures	
Compenser	→ Actions structurelles visant à réduire l'empreinte carbone des ports → Restauration de zones humides pour capter le CO2	

Des mesures de suivi sont également prévues :

- Suivi de la qualité de l'eau pendant les opérations de dragage (2 bouées de mesure de la turbidité)
- Suivi d'abondance langoustine sur le site d'immersion (état zéro et 1 an après)
- Suivi de l'herbier de zostère situé au nord du port de plaisance (état zéro et 1 an après)
- Suivi de la zone d'immersion : levée bathymétrique, analyse géochimique

COMPATIBILITE AVEC LE SAGE OUEST-CORNOUAILLE

Enjeux du SAGE	Disposition du SAGE	Règlement du SAGE	Analyse du dossier	Compatibilité
<p>Satisfaction des usages littoraux (Microbiologie)</p>	<p>D.5 – Améliorer la connaissance sur les altérations de la qualité des eaux de baignade</p> <p>→ Objectif : maintenir au minimum 90% des sites de baignades en qualité excellente</p> <p>→ Outils : réalisation de profil de baignade sur les sites dont la qualité est inférieure à bonne ou dont les origines de dégradation restent indéterminées.</p>	<p>/</p>	<p>Les sites de dragage sont proches des sites de baignade. En particulier de la grande plage de l'Île-Tudy, de la plage de Langoz, de la plage des Quatre vents et de la plage des Sables-blancs.</p> <p>Les périodes de dragage chevauchent la fin de la période estivale.</p> <p>Les analyses montrent l'absence d'E. coli dans les sédiments.</p>	<p>Compatible avec le SAGE.</p> <p>Il aurait été intéressant de définir les seuils de turbidité à partir desquels les opérations de dragage devront être stoppées.</p> <p>En septembre, ces seuils devront être définis en considération de l'enjeu « baignade ».</p> <p>Il paraît nécessaire de compléter le dispositif de suivi de la turbidité vis à vis de l'enjeu baignade sur chacun des sites de dragage.</p> <p>Il conviendra d'adopter une vigilance particulière sur le protocole expérimental de confortement de la plage des Sables-blancs.</p>
	<p>D.6 – Améliorer la connaissance sur les altérations de la qualité des zones conchylicoles</p> <p>→ Objectif : tendre vers le classement A sur toutes les zones conchylicoles pour l'ensemble des groupes de coquillages</p> <p>→ Outils : réalisation de profil de</p>	<p>/</p>	<p>Les sites de dragage se situent à proximité des zones conchylicoles : « anse du Pouldon », « rivière de Pont-l'Abbé amont » et « eau profonde Guilvinec, Bénodet les Glénan ».</p> <p>Le site d'immersion des sédiments se situe en dehors de la zone conchylicole « eau profonde Guilvinec,</p>	<p>Compatible avec le SAGE.</p> <p>Il aurait été intéressant de définir les seuils de turbidité à partir desquels les opérations de dragage devront être stoppées.</p> <p>Considérant la sensibilité et la localisation des parcs conchylicoles, il paraît nécessaire de renforcer le</p>

	vulnérabilité conchylicole sur les zones dont le classement est inférieur à A		<p>Bénodet les Glénan ».</p> <p>Les analyses montrent l'absence d'E. coli dans les sédiments.</p> <p>Le dispositif de suivi de la turbidité prévoit une bouée de mesure à proximité des parcs conchylicoles de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé et une bouée de mesure à proximité de la prise d'eau de mer de la criée de Loctudy.</p> <p>Aucun protocole de suivi de la turbidité n'est décrit pour le port de Lesconil</p>	dispositif de suivi de la qualité de l'eau pendant les opérations de dragage.
Satisfaction des usages littoraux (qualité chimique)	D.21 – Mise en œuvre du schéma de carénage		<p>1.1 % des sédiments des ports de Loctudy ne sont pas immergeable en partie à cause des concentrations en cuivre très probablement liées aux peintures antifouling des bateaux.</p>	<p>Compatible avec le SAGE.</p> <p>Le schéma de carénage et de gestion des eaux portuaires des SAGE Ouest-Cornouaille, Odet et Sud-Cornouaille est en phase de mise en œuvre.</p> <p>Le document identifie l'aire de carénage de Loctudy comme structurante et devant faire l'objet de moyens financiers et humains suffisant pour atteindre la conformité.</p> <p>Le document prescrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> → le déploiement d'un agrément carénage pour les bateaux de plaisance → l'expérimentation de mise à disposition gratuite d'ouvrage

				<p>portuaire pour le carénage des petites unités dont la carène est dépourvue de peinture antifouling.</p> <p>A moyen terme, la mise en œuvre du schéma de carénage pourra concourir à l'amélioration de la qualité des sédiments.</p>
Satisfaction des usages littoraux (envasement / ensablement)	D.29 – Réaliser des plans de gestion des dragages ou des opérations de désenvasement des ports	/	Suite aux opérations 2027-2028, le projet de dragage prévoit des opérations de dragage plus régulières, dites phase « d'entretien ». La gestion des sédiments extraits répond aux exigences du schéma départemental des dragages du Finistère.	Compatible avec le SAGE.
Satisfaction des usages littoraux (Algues vertes / Phytoplanctons toxique)	Limiter le développement des algues vertes et du phytoplancton toxique	/	<p>Le dossier n'évalue pas l'impact du dragage sur l'eutrophisation de l'estuaire.</p> <p>Les vasières de la rivière de Pont-l'Abbé sont pourtant sensibles au développement des algues vertes (Disposition 10A2 du SDAGE). Les apports de nutriments à l'origine de l'eutrophisation sont principalement liés aux apports terrigènes. Les opérations de dragage peuvent cependant contribuer temporairement au renforcement des phénomènes</p>	Il aurait été nécessaire d'évaluer l'impact du dragage sur le renforcement / entretien du phénomène de développement d'algues vertes dans l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé.

			d'eutrophisation par remise en suspension de sédiments riches en nutriments.	
Satisfaction des usages littoraux (macrodéchets)	D.32 – Procéder à des campagnes de ramassage de déchets	/	L'installation de grilles au niveau de la barge est prévue pour les opérations de dragage mécanique afin d'éviter la présence de macrodéchets dans les sédiments destinés à être clapés.	Compatible avec le SAGE.
Qualité des milieux (Continuité écologique)	D.55 – Définir un plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique → Objectif : rétablir la continuité écologique pour assurer la libre circulation des espèces et assurer le transport sédimentaire.	/	L'opération de dragage ne constituera pas un obstacle physique à la continuité écologique. Les travaux pourront cependant avoir des incidences temporaires sur les peuplements piscicoles et les migrations de poissons, principalement par l'augmentation de la turbidité, les nuisances sonores sous-marines et les perturbations physiques des habitats aquatiques. Considérant la période des opérations la dévalaison des Anguilles Européenne est principalement ciblée.	Compatible avec le SAGE.

La CLE du SAGE Ouest-Cornouaille, réunie le 19 mai 2026, décide de donner un avis favorable au projet de dragage des ports de Loctudy et de Lesconil.

En outre, la CLE :

- Encourage les pétitionnaires à renforcer le suivi de la qualité de l'eau pendant les opérations de dragage et prescrit la définition de seuils de qualité compatibles avec le maintien des usages (conchyliculture et baignade) et le bon fonctionnement des milieux estuariens et marins.
- Invite les pétitionnaires à compléter l'évaluation environnementale en intégrant la problématique du développement des algues vertes dans l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé.
- Souligne que les mesures compensatoires visant à capter le CO2 et à limiter l'envasement de l'estuaire devront faire l'objet de discussions techniques avec OUESCO et d'une délibération de son comité syndical.

Éric Jousseaume

Président de la CLE du SAGE Ouest-Cornouaille



